



Créer un blog, un site web, ou les deux ?

jeudi 5 février 2009, par [lpe](#)

Avec la montée en puissance des applications, utilisations et attitudes "Web 2.0", il devient **de plus en plus important de réfléchir sur le type de communication que vous souhaitez entretenir avec vos interlocuteurs** (clients, fournisseurs, relations, prospects, ...).

Voici quelques pistes de réflexion concernant le rapport entre un site Web et un blog.

Le site Web est le côté "institutionnel" de votre communication : c'est la forme idéale pour émettre des informations telles que :

- notre profil



- nos valeurs
- nos services
- nos tarifs
- où nous trouver & notre rayon d'action en termes géographiques
- comment nous contacter...

L'idéal serait de tourner le "**mes services**" en "**vos besoins**", tout en expliquant clairement ce que vous faites (et ce que vous ne faites pas). L'aspect séduction doit aussi être pris en compte !

En revanche, le site reste "institutionnel", par sa forme, par des règles non-écrites (on ne change pas de ton et d'ambiance comme on le veut), par ses sujets traités et par le ton de ses textes.

Le blog pourra être la partie de communication complémentaire qui vous permet de rentrer en communication avec les uns et les autres, et ... qui permet à vos lecteurs de rentrer en contact entr'eux !

Un blog est, par sa nature, plus détendu, plus personnel, plus ouvert à des sujets qu'on ne peut pas traiter dans le cadre d'un site Web. La conversation (aspect du Web 2.0 !) se fait par la possibilité



de réagir, dans un commentaire, sur un sujet.

Sur votre blog, en complément de votre site Web, vous pouvez écrire sur un ton plus amical et même un peu provocateur, sur des sujets plus divers, comme :

- ce qui se passe dans votre environnement (le blog vous permet notamment de soigner votre image, celle

de votre équipe, d'en donner un reflet plus chaleureux)

- réflexions sur votre métier, sur vos activités dans un cadre global
- vos dernières réalisations ou vos nouveaux clients (s'ils sont d'accord)
- faire la publicité pour des actions
- vos actualités
- inciter vos clients ou partenaires à une participation active sur votre blog (travailler le sens de la communauté et l'appartenance)

Techniquement

Quelques questions à régler, notamment :

- s'inscrire sur une plateforme existante (myblog.plateformeexistante.com) ou publier un blog sur votre nom de domaine
- si vous optez pour cette dernière formule, choisissez entre un sous-domaine (<http://blog.monentreprise.com>) ou un nouveau nom (qui peut exprimer quelque chose d'important par rapport à l'image que vous souhaitez émettre !)
- est-ce que votre blog sera le blog de votre entreprise, ou souhaitez-vous publier un blog en votre nom ? Les deux sont possibles et peuvent correspondre à vos objectifs de communication, c'est un choix stratégique important.

Est-ce qu'un blog peut remplacer un site Web 'traditionnel' ?

C'est possible, à condition de bien réfléchir sur sa forme : pensez à soigner les "pages" qui vous permettent de présenter votre activité ! Vous pouvez aussi désactiver la fonction qui permet de réagir sur vos billets et ne pas afficher le calendrier (car vous n'avez pas l'intention de publier des billets comme sur un blog, mais de l'utiliser en tant que site web traditionnel).

Si vous souhaitez marier les deux, c'est-à-dire, site Web + fonctionnalités du blog pour l'unique site de votre activité, prenez le temps de mettre en place une vraie charte de rédaction, afin de **construire votre image en fonction de vos objectifs** et de ne pas vous noyer dans les possibilités et diluer votre message !

L'avantage absolu d'un blog ?

Son prix : pour le prix d'un nom de domaine + un pack hébergement de base (QX Starter chez Quixys France), vous avez déjà votre blog, car les applications 'blog' sont gratuites. Nous pouvons les installer, et ce, gratuitement (WordPress).

Dernière remarque...

N'oubliez pas qu'un blog entre dans la sphère du Web 2.0 qui est, entre autres, caractérisée par les versions bêta perpétuelles : vous pouvez tout à fait tester l'idée d'un blog, et l'arrêter si, pour une raison ou un autre, cela ne vous va pas (par exemple, si vous n'êtes pas l'écrivain que vous pensiez être....).

D'ailleurs, pour ces derniers : vous pouvez bien évidemment vous faire assister pour l'écriture par un professionnel !

Beer Bergmann - QUIXYS France

Blog : www.beerbergman.com

Site Quixys : www.quixys-france.com/fr

Wordpress : www.wordpress-fr.net

